



Le 5 juin 2011,

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

L'association AVEVY, créée en 2001, poursuit un objectif constant de limitation, voire de diminution des nuisances aériennes liées à l'activité de l'aéroport d'Orly.

Dans ce cadre, notre premier axe principal de travail a été de faire respecter les procédures et donc de contrôler toute trajectoire de mouvement sur Orly. Avec une vérification journalière de ces trajectoires, nous détectons puis déposons plainte au près des services de la DGAC, plainte cosignée par les 11 mairies qui nous soutiennent.

Nous en sommes à 49 plaintes représentant un total de plus 1000 déviations avérées avec un résultat très probant, celui de la réduction des 2/3 du nombre de déviations (hors situations orageuses) donc une réduction de l'impact sonore sur les populations survolées.

Cette vérification systématique, entre autres enseignements, nous a amené à un constat simple : dans la 1^{ère} 1/2h (6h-6h30) et la dernière 1/2h (23h-23h30) de fonctionnement des pistes d'Orly, nous dénombrons une moyenne de 5 à 6 mouvements par jour (sur 785 environ). Ce constat, vérifié sur plus de 6 mois, laisse donc penser qu'un allongement de la durée du couvre-feu serait une demande raisonnable avec un bénéfice très sensible pour toutes les populations concernées (350000 personnes).

Le plaidoyer joint argumente de façon précise sur cette demande qui pourrait devenir une exigence avec votre appui.

De plus, AVEVY étant membre du collectif Alerte Nuisances Aériennes (18 associations sur 3 départements sud franciliens et 2000 adhérents), nous agissons aussi en son nom avec l'aval de son président, Michel Grenot.

Nous souhaitons donc recevoir de votre part un courrier de soutien nous autorisant à vous citer dans le document résumant toute notre action à ce sujet, lequel sera présenté lors d'une conférence de presse à la rentrée, puis aux autorités de tutelle en la matière (ministère des transports). Une réponse avant le 14 juillet est fortement souhaitée.

Si vous le désirez, notre site : www.avevy.com donne quantités de données sur notre action.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avévyvement vôtre,

Gérard BOUTHIER, président d'AVEVY, vice-président d'ANA

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques